



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CAHIER DES CHARGES



**SELECTION D'UN BUREAU D'INGÉNIERIE POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE
SUIVI DE DIVERS PROJETS IMMOBILIERS DE LA DIRECTION NATIONALE DE LA
BCEAO POUR LE MALI**

Juillet 2026

I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder à la sélection d'un cabinet pour les études d'ingénierie aux fins accompagner la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali dans la réalisation de ses projets d'aménagement.

Ledit cabinet signera avec la Banque un contrat pour une durée de trois (03) années renouvelables.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions qui seront attendues du bureau d'ingénierie ainsi que les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement desdites missions.

II – PRESTATIONS ATTENDUES DU BUREAU D'ETUDES

Les prestations d'études couvrent les travaux d'aménagements ci-après :

- cloisonnement en maçonnerie ou en structure légère (placoplâtre ou menuiserie aluminium) ;
- faux plafonds métalliques ou en staff ;
- réaménagement des bureaux aux étages courants ;
- revêtements souples ou durs de sols ou murs ;
- peinture et décoration intérieures (sauf pour les bureaux nobles) ;
- remplacement d'appareils sanitaires ;
- menuiserie bois (portes, placards, revêtements muraux intérieurs) ;
- remplacement de petits appareillages (luminaires, disjoncteurs d'étage, interrupteurs, détecteurs de présence, etc.) ;
- onduleurs de puissance inférieure ou égale à 60 kVA ;
- remplacement de climatiseurs individuels ;
- réfection des espaces verts ;
- remplacement des petits équipements de sécurité banque (caméras, enregistreurs, tourniquets, hermes électrifiées ou non de protection de clôture, etc.) ou de sécurité incendie (détecteurs, indicateurs d'action, extinction automatique, etc.) ;
- tous autres travaux convenus d'accord parties.

Les prestations attendues du bureau d'ingénierie peuvent être réparties en deux (2) missions principales comme suit :

II. 1 – Mission d'études techniques

La mission d'études techniques concerne pour chaque projet notamment :

- la réalisation de l'état des lieux de l'existant et l'établissement d'un rapport ;
 - la proposition de solutions techniques pour les travaux projetés sur la base de l'état des lieux ;
-

- l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant les pièces écrites et graphiques nécessaires à une bonne compréhension et à une estimation réaliste, par les entreprises, des travaux à réaliser ;
- l'assistance au Maître d'Ouvrage pour le dépouillement des offres des soumissionnaires.

II. 2 – Mission de suivi de l'exécution des travaux

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions du cahier des charges. A cet effet, le bureau d'ingénierie assurera la surveillance technique des réalisations sur le chantier et procédera :

- à l'examen et à l'approbation des plans d'exécution ainsi que des matériaux et fournitures ;
- au pilotage, à l'ordonnancement et à la coordination des travaux ;
- au suivi financier et administratif des travaux ;
- à l'organisation des réceptions provisoire et définitive en relation avec l'entreprise.

Pour la réalisation de ses prestations de bureau d'études, le cabinet Technique devra disposer, suivant la nature du projet, d'une équipe composée *a minima* de :

- un ingénieur génie civil expert, chef de mission, justifiant de 10 ans d'expérience professionnel ;
- un ingénieur génie civil généraliste avec cinq (5) ans d'expérience au minimum ;
- un ingénieur généraliste spécialisé dans les lots techniques avec cinq (5) ans d'expérience au minimum ;
- un technicien supérieur en génie civil ayant au moins 2 ans d'expérience ;
- un technicien supérieur généraliste en lots techniques justifiant de 2 ans d'expérience.

III – OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la présentation générale du cabinet ;
- l'effectif et les *curriculum vitae* des experts qui interviendront dans la mission ;
- la liste des moyens de locomotion dont dispose le cabinet ;
- la liste des outils informatiques du cabinet ;
- la liste des références du cabinet dans le domaine des études d'ingénierie.

IV – OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit être établie hors taxes et hors TVA en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à la parfaite réalisation des missions. Elle sera décomposée en deux parties comme suit (voir cadre de devis) :

- les frais relatifs à la mission d'études d'ingénierie ;
 - les frais pour la mission de suivi de l'exécution des travaux.
-

IV – DEPOT DES OFFRES

Les offres devront impérativement être déposées au Secrétariat du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité (2ème étage de l'immeuble, Porte 2.08) au plus tard, le 31 juillet 2026 à 16 heures.

V – CADRE DE DEVIS

A. Site de l'Agence Principale de Bamako

Item	Désignation	Taux (% du coût total HT/HDD des travaux)
1.	Mission d'études d'ingénierie	
2.	Suivi de l'exécution des travaux	
Total		

B. Site de l'Agence Auxiliaire de Mopti

Item	Désignation	Taux (% du coût total HT/HDD des travaux)
1.	Mission d'études d'ingénierie	
2.	Suivi de l'exécution des travaux	
Total		

C. Site de l'Agence Auxiliaire de Sikasso

Item	Désignation	Taux (% du coût total HT/HDD des travaux)
1.	Mission d'études d'ingénierie	
2.	Suivi de l'exécution des travaux	
Total		

D. Site de l'Agence Auxiliaire de Kayes

Item	Désignation	Taux (% du coût total HT/HDD des travaux)
1.	Mission d'études d'ingénierie	
2.	Suivi de l'exécution des travaux	
Total		

E. Centre aéré de la BCEAO à Bamako

Item	Désignation	Taux (% du coût total HT/HDD des travaux)
1.	Mission d'études d'ingénierie	
2.	Suivi de l'exécution des travaux	
Total		